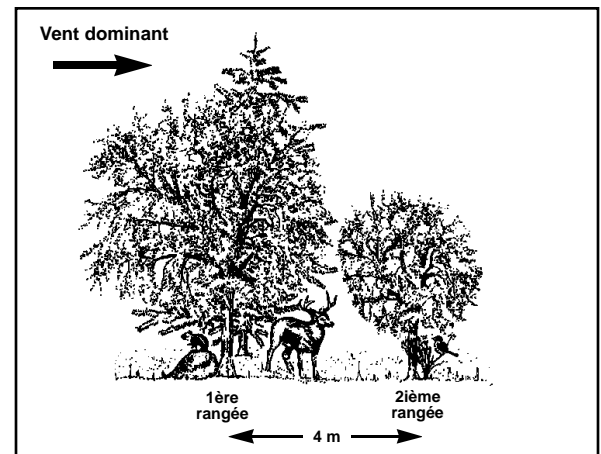


7 Plantation de haies brise-vent pour la faune



INTRODUCTION

La plupart des espèces fauniques ont besoin d'un couvert forestier ou arbustif pour s'abriter des intempéries et des prédateurs, ou encore pour se nourrir et nicher. Or, il est possible d'influencer le développement de différents types de couverts en effectuant des aménagements et, plus particulièrement, des plantations. Plusieurs approches existent et celle préconisée dans le présent fascicule consiste en la création de brise-vent conçus et structurés pour la faune. Ceux-ci formeront, avec les années, des voies de déplacement, des abris, des sites d'alimentation et de nidification pour différentes espèces.

Il est bon de mentionner qu'il existe au Québec des organismes gouvernementaux ou privés dont la tâche consiste entre autres à promouvoir, favoriser et superviser l'implantation de brise-vent. C'est le cas notamment de la Section brise-vent de la Commission de génie rural du Conseil des productions végétales du Québec. Le contenu de ce fascicule est inspiré des publications de cet organisme dont les principaux titres apparaissent à la fin du présent document.

DÉFINITION

Les haies brise-vent sont des plantations constituées généralement d'une ou de plusieurs rangées d'arbres et d'arbustes disposés de façon à réduire les effets indésirables des vents forts.

Actuellement, ce type d'aménagement est surtout utilisé en milieu agricole pour protéger les cultures et les bâtiments. Il est cependant tout aussi indiqué de créer des brise-vent en milieu agroforestier ou périurbain.

RÔLE DES BRISE-VENT

Sur le plan faunique, ces structures végétales contribuent à la formation de nouveaux habitats qui seront utilisés au fil des ans par différentes espèces d'oiseaux, de mammifères, d'amphibiens et de reptiles.

En ralentissant la vitesse des vents, ces haies protectrices jouent plusieurs rôles sur le plan agricole. Elles diminuent notamment l'érosion des sols, augmentent la croissance des cultures et favorisent un meilleur étalement de la neige dans les champs. Les brise-vent réduisent également la quantité d'énergie dépensée par les troupeaux qui s'y abritent et permettent des économies importantes de chauffage pour les bâtiments ainsi protégés.

Les brise-vent contribuent finalement à modeler les paysages, à rehausser la valeur environnementale d'une propriété et à créer des micro-climats.

LOCALISATION

Des brise-vent favorisant la faune peuvent être implantés à divers endroits sur une propriété privée. Il est particulièrement recommandé d'en aménager autour des habitations de façon à faciliter l'observation des espèces qui les utiliseront ou encore près d'un lac, d'un étang ou le long d'un cours d'eau.

On peut aussi relier les boisés ou les bosquets par des brise-vent de façon à faciliter les déplacements des animaux entre ces différents milieux. À titre d'exemple, le lièvre d'Amérique et le renard roux utilisent souvent ces corridors.

AMÉNAGEMENT DE HAIES BRISE-VENT

Une haie brise-vent conçue pour favoriser la faune nécessite généralement l'implantation de deux à cinq rangées d'arbres ou d'arbustes de diverses essences. Plus la structure comportera de rangées, plus elle attirera d'espèces.

Le choix des essences qui constitueront la haie doit être effectué en tenant compte notamment du type de sol. Un terrain sablonneux, par exemple, sera généralement favorable à la croissance du pin gris alors que le cèdre poussera mieux en sol humide.

Lorsqu'on aménage un brise-vent, il est recommandé de conserver les chicots déjà en place. Ces structures naturelles sont souvent utilisées par des oiseaux comme les pics, les mésanges et certains rapaces ou encore par des mammifères comme les chauves-souris.

Il faudra finalement porter une attention particulière à la période choisie pour effectuer la plantation. À noter qu'il est bon de réserver les plants quelques mois à l'avance chez un pépiniériste.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces aspects particuliers ou pour de l'information complète sur tout autre aspect, il est fortement recommandé de se reporter aux fascicules produits par la Section des brise-vent de la Commission de génie rural du Conseil des productions végétales du Québec. Ces documents sont disponibles dans les différents bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Les illustrations qui suivent montrent deux types de brise-vent qui peuvent être aménagés sur des terres et des boisés privés, soit un type à deux rangées et un à cinq rangées. Le choix des essences a été effectué en tenant compte des besoins de la faune et en s'assurant qu'elles possédaient les caractéristiques permettant de remplir la fonction de brise-vent.

À la suite des illustrations, le lecteur pourra consulter un tableau synthèse fournissant des informations sur les essences végétales suggérées pour aménager des brise-vent et sur les principales espèces susceptibles de les utiliser.

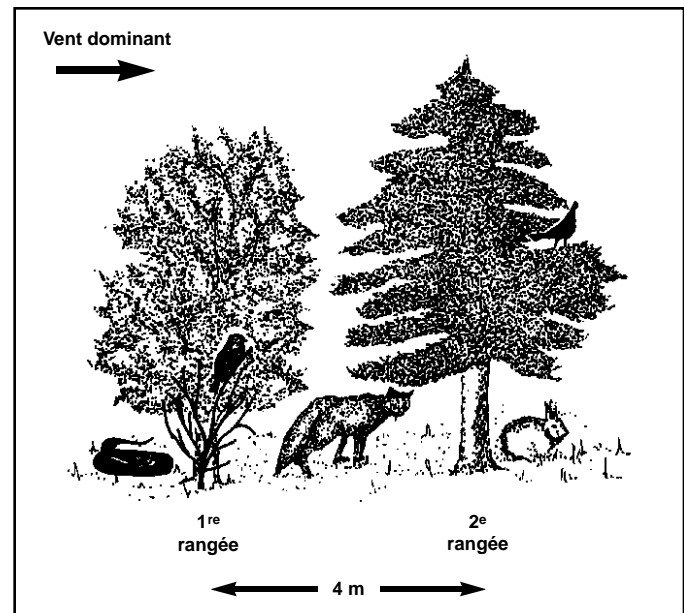


Fig. 1 - Haie brise-vent à deux rangées dont la diversité végétale est bonne pour la faune.

Profil d'une haie brise-vent à deux rangées.

- 1^{re} rangée : Frêne blanc alternant avec un amélanchier ou un sureau blanc;
- 2^e rangée : Conifères, en l'occurrence le pin rouge. Ce pourrait être également l'épinette blanche, l'épinette noire ou encore ces trois essences en alternance.

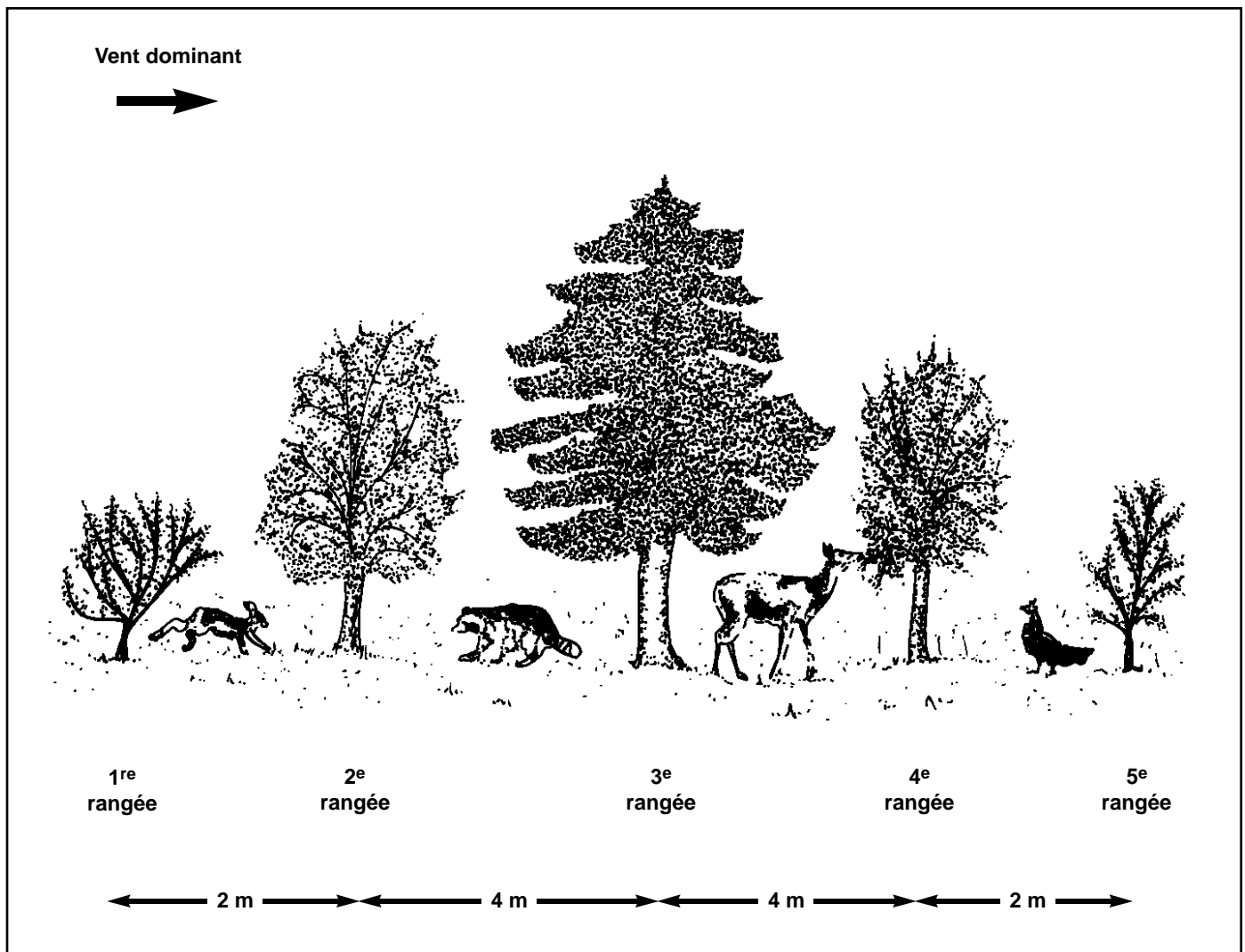


Fig. 2. - Haie brise-vent à cinq rangées présentant une grande diversité végétale et qui sera excellente pour la faune.

Profil d'une haie brise-vent à cinq rangées.

- 1^{re} rangée : Amélanchier en alternance avec le sureau blanc;
- 2^e rangée : Tilleul d'Amérique en alternance avec le frêne blanc;
- 3^e rangée : Conifères, en l'occurrence l'épinette blanche ou l'épinette noire;
- 4^e rangée : Tilleul d'Amérique en alternance avec le frêne blanc;
- 5^e rangée : Sureau rouge en alternance avec l'amélanchier.

L'aménagement d'un brise-vent à cinq rangées pourra attirer de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères, surtout s'il est installé à proximité d'autres boisés. Avec les années, ce milieu évoluera et pourra être fréquenté par des passereaux qui y trouveront abri, nourriture et site de nidification. Certains petits mammifères comme l'écureuil roux ou le tamia rayé pourront aussi y être observés.

De plus, dépendamment de la localisation du brise-vent et de la nature des habitats environnants, il est possible que des espèces comme la gélinotte huppée, le lièvre d'Amérique, le cerf de Virginie et le renard roux utilisent graduellement ce nouveau milieu pour se nourrir ou se déplacer.

REMARQUE

Il existe plusieurs autres types de brise-vent et différentes combinaisons d'essences. N'hésitez pas à consulter un conseiller. Il vous aidera à effectuer les bons choix et vous guidera dans la réalisation de vos travaux.

**UTILISATION PAR LA FAUNE DES ARBRES ET DES ARBUSTES
SUGGÉRÉS DANS L'IMPLANTATION DE BRISE-VENT**

ESPÈCE	TYPE DE SOL ET PÉRIODE DE FLORAISON ET DE FRUCTIFICATION	ESPÈCES FAUNIKES ET LEUR TYPE D'UTILISATION ¹
ARBUSTES		
Amélanchier du Canada <i>Amelanchier canadensis</i>	Sol : sable, loam, argile Fleurs : tôt au printemps Fruits : juin-août	C. Nr. ¹ : oiseaux chanteurs et gélinotte huppée C. Nr. : cerf de Virginie et petits mammifères ** C : animaux à fourrure *
Amélanchier glabre <i>Amelanchier laevis</i>	Sol : sable, loam, argile Fleurs : tôt au printemps Fruits : juin-août	C. Nr. : oiseaux chanteurs et gélinotte huppée C. Nr. : cerf de Virginie et petits mammifères C : animaux à fourrure
Sureau blanc <i>Sambucus canadensis</i>	Sol : loam sableux, argile Fleurs : juin-juillet Fruits : juillet-septembre	C. Nr. : oiseaux chanteurs et gélinotte huppée C. Nr. : cerf de Virginie et petits mammifères C : animaux à fourrure
Sureau rouge <i>Sambucus pubens</i>	Sol : sable, gravier, loam sableux, argile Fleurs : avril-mai Fruits : juin-septembre	C. Nr. : oiseaux chanteurs et gélinotte huppée C. Nr. : cerf de Virginie C : animaux à fourrure et petits mammifères
ARBRES		
Frêne blanc <i>Fraxinus americana</i>	Sol : loam sableux, argile Fleurs : tôt le printemps Fruits : juin à l'hiver incl.	C. Nd. Nr.: plusieurs espèces d'oiseaux, même durant l'hiver C.Nr. : cerf de Virginie C : animaux à fourrure et petits mammifères
Frêne rouge <i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Sol : loam sableux, argile Fleurs : tôt le printemps Fruits : juin à l'hiver incl.	C. Nd. Nr.: plusieurs espèces d'oiseaux, même durant l'hiver C.Nr. : cerf de Virginie C : animaux à fourrure et petits mammifères
Tilleul d'Amérique <i>Tilia americana</i>	Sol : loam, argile Fleurs : juillet Fruits : octobre jusqu'à l'hiver	C : certains oiseaux C : cerf de Virginie et autres mammifères
Épinette blanche <i>Picea glauca</i>	Sol : sable, loam, argile Fleurs : mai-juin Fruits : août-novembre (cônes)	C. Nr. Nd.: plusieurs espèces d'oiseaux C : cerf de Virginie, animaux à fourrure et petits mammifères
Épinette noire <i>Picea mariana</i>	Sol : loam sableux, argile Fleurs : mai-juin Fruits : août (cônes)	C. Nr. Nd.: plusieurs espèces d'oiseaux C : cerf de Virginie, animaux à fourrure et petits mammifères
Pin rouge <i>Pinus resinosa</i>	Sol : sableux, graveleux, loam sableux Fleurs : mai-juin Fruits : août-octobre (cônes)	C. Nr. Nd.: plusieurs espèces d'oiseaux C : cerf de Virginie, animaux à fourrure et petits mammifères

* Animaux à fourrure : coyote, raton laveur, renard.

** Petits mammifères : écureuil, tamia rayé, marmotte, lapin à queue blanche, lièvre d'Amérique.

1. Types d'utilisation

C : couvert

Nd : nidification

Nr : nourriture

CONCLUSION

L'aménagement de haies brise-vent contribue à améliorer l'environnement naturel d'une propriété. Les avantages découlant de leur installation sont nombreux, tant pour le propriétaire que pour la faune. Mais compte tenu du rythme de croissance relativement lent des arbres et des arbustes, il faudra patienter quelques années avant de remarquer les effets bénéfiques de ces structures végétales.

DOCUMENTS À CONSULTER

- ANCTIL, C., C. DESBIENS et A. VÉZINA. 1989. Les brise-vent – Le choix des espèces d'arbres et d'arbustes. C.P.V.Q. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Publication 89-0186, 26 p.
- DESMARAIS, C. éditeur, 1994. L'arbre en ville et à la campagne, les pratiques de végétalisation, Actes du colloque L'Arbre en ville et à la campagne tenu à Montréal les 2 et 3 novembre 1994, Publié par la Fondation Louis-de-Gonzague-Fortin, La Pocatière, 306 pages.
- CARON, C., C. DESMARAIS et A. VÉZINA. 1991. Les brise-vent – La protection des bâtiments agricoles et des serres. C.P.V.Q. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Publication 91-0124, 15 p.
- DESMARAIS, C. et Y. PESANT. 1989. Les brise-vent — Le rôle des brise-vent en agriculture au Québec. C.P.V.Q. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Publication 89-0195, 14 p.
- LABONTÉ, A., G. SHEEDY et A. VÉZINA. 1989. Les brise-vent – L'implantation d'un brise-vent naturel. C.P.V.Q. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Publication 89-0094, 15 p.
- PAQUET, G. et B. HOUDE. 1986. Plantes indigènes particulièrement recherchées par les oiseaux pour se nourrir. Ministère de l'Environnement du Québec, dépliant de 4 pages.

Textes :

Gilles Paquet et
Jacques Jutras
Ministère de l'Environnement
et de la Faune

Figures :

Jean Berthiaume
Ministère de l'Environnement
et de la Faune

La réalisation de ce fascicule a été rendue possible grâce au soutien des partenaires suivants :

- Fondation de la faune du Québec et Hydro Québec,
- Ministère des Ressources naturelles,
- Ministère de l'Environnement et de la Faune :
Direction des territoires fauniques
Direction de la faune et des habitats.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1996

ISBN : 2-550-30118-8

ISBN : 2-550-30125-0

Pour obtenir des exemplaires additionnels de ce fascicule, vous êtes prié d'adresser votre demande à l'un ou l'autre des points de distribution suivants :

- Fondation de la faune du Québec Tél.: (418) 644-7926
- Fédération des producteurs de bois du Québec Tél.: (514) 679-0530
- Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec Tél.: (418) 877-1344

ou

vos bureaux régionaux des ministères suivants :

- Ministère des Ressources naturelles
- Ministère de l'Environnement et de la Faune

ou encore auprès des organismes suivants œuvrant sur votre territoire :

- des Syndicats et des Offices de producteurs de bois
- des Organismes de gestion en commun

